



Le Petit Chauvriot

Bulletin Municipal

N°3 - Juin 2023

Edito Du Maire

Chers Chauvriottes, Chauvriots

L'été est là et, avec lui, le troisième numéro de notre bulletin.

Une bonne nouvelle ; j'ai le plaisir de vous annoncer qu'après des mois de travail et d'échanges, le nouveau site internet dédié à notre village sera enfin mis en ligne fin juin. Ce nouveau site, beaucoup plus ergonomique et convivial, est consultable comme l'ancien, à l'adresse www.chauvry.fr. Ci-dessous la photo de la page d'accueil. N'hésitez pas à le consulter, il est rempli d'informations et si vous pensez qu'il en manque, faites-le nous savoir. Un grand merci à l'équipe communication qui a œuvré sans relâche pour que ce site soit riche en information et agréable à consulter.

Je vous souhaite un magnifique été dans notre beau village

Jacques DELAUNE

Maire de Chauvry



www.chauvry.fr



Centre de loisirs de Baillet-en-France

Une convention est en cours de signature entre Chauvry et Baillet en France pour que nos enfants puissent bénéficier de ce service.

Nous avons besoin de connaître le nombre de familles intéressées par cette prestation et la durée estimative des séjours.

Merci à ces familles de se présenter au plus tôt en mairie afin d'y être enregistrées.

Le centre de loisirs fonctionne :

- Tous les mercredis pendant la période scolaire sur le site Les Clottins (28 avenue Georges Sand)
- Pendant les petites vacances scolaires sur le site Les Clottins. Le centre de loisirs ouvrira une semaine sur deux, tout au long de l'année.
- Pendant les grandes vacances scolaires sur le site Les Clottins, uniquement au mois de juillet. Fermé en août.

Le planning des ouvertures est donné chaque début d'année scolaire aux familles.

Horaires d'ouverture du centre de loisirs :

- De 7h30 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h00)
- A 19h00 (départ possible à partir de 17h00).

Fête des voisins

Ce fut une première et un beau succès.

Vous êtes venus nombreux vendredi 2 juin pour cette belle soirée d'échange et de partage sous une météo idéale. BBQ, rosé, sangria et victuailles variées étaient abondantes. Mais avant tout, l'enthousiasme, la bonne humeur et la joie des enfants s'amusant dans la cour de l'école font que cette soirée deviendra sans aucun doute une tradition Chauvriote.



Fête des ainé(e)s

Samedi 7 janvier 2023, de belles tables ont été dressées par les élus dans notre salle communale afin d'accueillir et honorer les ainés de notre village. Chaque habitant de Chauvry a été invité à ce moment convivial.

Après le discours de Monsieur le Maire, l'ambiance a été musicale accompagnée par Catherine et André chanteuse et accordéoniste.

Nos ainés se sont retrouvés pour partager un moment chaleureux et convivial permettant aux habitants de se retrouver et de discuter.

Des galettes des rois ont été servies et en fin d'après-midi les élus ont distribué les paniers garnis à nos ainés. Des beaux moments d'échanges comme on les apprécie dans notre village.

Plan local de l'habitat

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

Il vient d'être réalisé à l'échelle de notre communauté de communes et nous vous livrons ci-dessous les statistiques.

La population

	Chauvry	Village	CCVO3F
Population au 1 ^{er} janvier 2019 :	299	2 317	38 925
Taux de croissance annuel de la population 2013 - 2018 :	-0,59%	0,09%	0,61%
Solde d'habitants par an :	-2 pers.	2 pers.	232 pers.
Taux de croissance annuel dû au solde migratoire :	-0,92%	-0,22%	0,19%
Nombre de ménages :	116	895	15 775
Evolution annuelle des ménages 2013-2018 :	0,0%	1,1%	1,2%
Nombre de personne par ménage :	2,57	2,54	2,43
Part des ménages avec enfant(s) :	41%	45%	44%
Population âgée de 75 ans et plus :	13	170	3 002
Evolution par an de la population de 75 ans plus :	-4,1%	5,0%	3,5%
Indice de jeunesse* :	111	101	111
<small>*Population de moins de 20 ans / population de 60 ans et plus</small>			
<small>Ces indicateurs permettent de mettre en exergue une tendance au vieillissement (hausse de la part) et à la gérontocroissance (hausse du volume) de la population, une des principales caractéristiques sociodémographiques du territoire communautaire.</small>			
Revenu mensuel médian par Unité de Consommation :	2 403 €	-	2 263 €

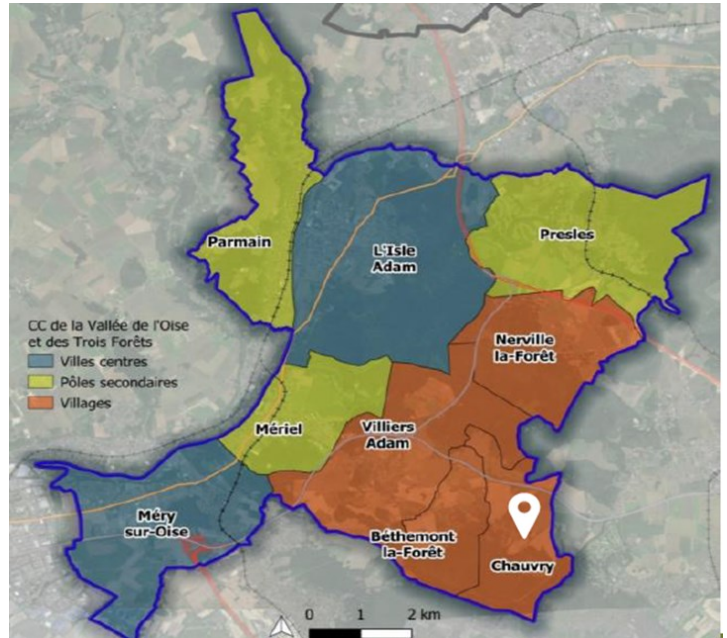
Le parc de logements

	Chauvry	Village	CCVO3F
Nombre de logements :	133	970	17 012
Répartition par statut d'occupation :			
Part des propriétaires occupants :	83%	86%	70%
Part des locataires du parc privé :	13%	9%	17%
Part des locataires Him :	0%	0%	10%
Part des logés gratuits :	4%	4%	3%

Nota : les statistiques Village correspondent à la moyenne des villages composants notre communauté de communes à savoir, Béthemont la Forêt, Mériel, Villiers Adam, Nerville la Forêt et Chauvry.

Production et marchés immobiliers

	Chauvry	Village	CCVO3F
Rythme de production :			
Nbre de logements commencés ordinaires (hors résidence) de 2014 à 2019 :	1	9	974
Soit par an :	0	2	162
Indice de construction 2014-2019 :	0,50	0,66	4,30
Part des logements individuels purs de 2014-2019 :	100%	100%	16%
Part des logements individuels groupés de 2014-2019 :	0%	0%	2%
Part des logements collectifs de 2014-2019 :	0%	0%	82%
Hectares consommés pour l'habitat de 2009 à 2021* :	0,5	3,0	34,4
<small>Source : Artificialisation des sols : 2009-2021</small>			
Logements sociaux financés de 2017 à 2021 :	0	0	669
Soit par an :	0	0	134
Taux d'effort logement locatif social :	0%	0%	82%
Nombre de transactions (logements) 2021 :	3	32	685
Prix médian d'un appartement en 2021 :	-	-	195 000 €
Prix médian d'une maison en 2021 :	440 000 €	-	357 000 €
Prix médian d'un terrain à bâtir en 2021 :	-	-	170 000 €



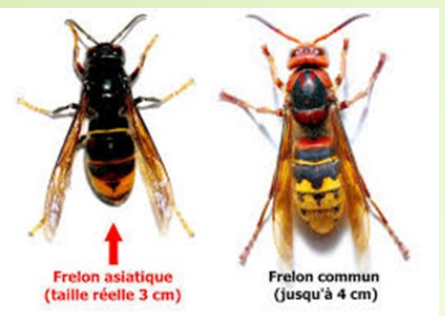
Nids de frelons



Introduit accidentellement en 2004, le frelon asiatique est désormais présent dans notre département. Cette espèce invasive qui se propage très rapidement, se nourrit essentiellement d'abeilles, ce qui met en péril notre écosystème. La communauté de communes CCVO3F propose un système de prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques grâce à l'intervention d'un professionnel conventionné, chargé de leur éradication.

Le demandeur règlera 50% des frais à la réception du titre envoyé par le Trésor Public.

Le formulaire de demande est disponible en mairie et sur le site de la commune.

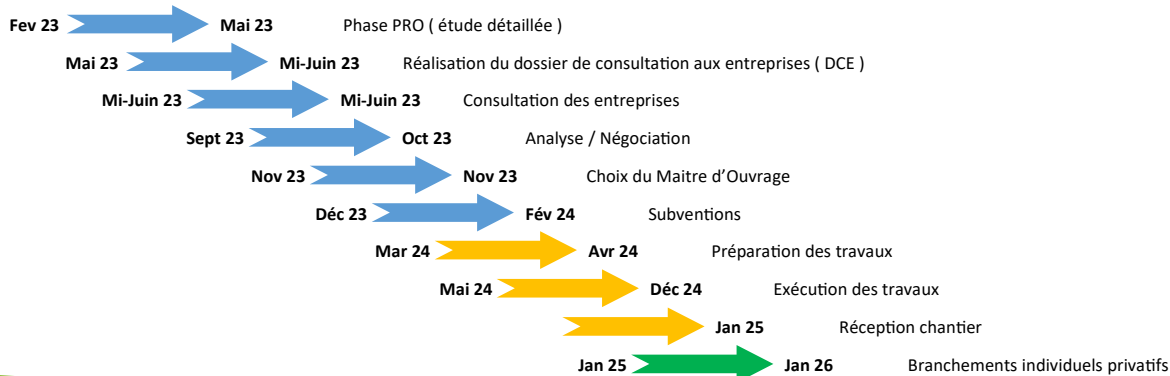


Prestation	Tarif	Part demandeur	Part CCVO3F
Nid à hauteur d'homme	60 €	30 €	30 €
Nid jusqu'à 8m (échelle)	90 €	45 €	45 €
Nid supérieur à 8m	120 €	60 €	60 €

Planning travaux d'assainissement

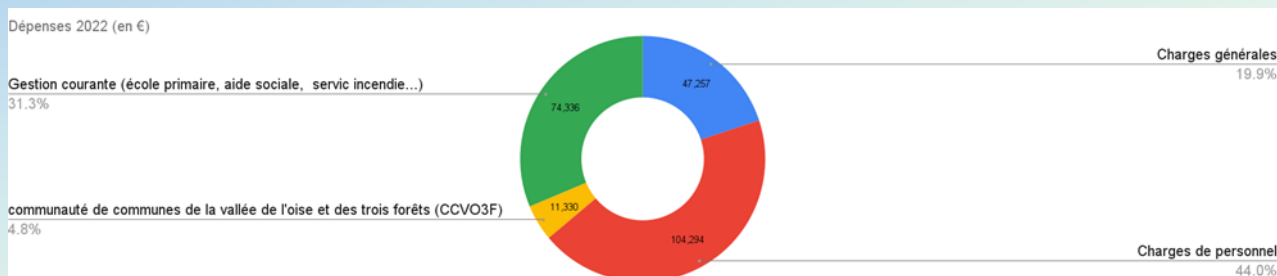
Enfin un planning détaillé fournit par le SIARE concernant notre chantier de tout à l'égout.

- Depuis fin 2022 le SIARE est propriétaire des parcelles retenues pour la construction de la station d'épuration .
- Depuis lors (début 2023), les études géotechniques ont pu être réalisées (car les études précédentes avaient été réalisées sur les parcelles avoisinantes, faute d'autorisation d'accès).
- Il convient dorénavant de passer à la phase PRO (sur la base bien entendu des éléments validés lors de l'AVP et du Permis d'Aménager).



Budget 2023

Un budget dans la continuité de 2022 pour lequel le taux de référence des impôts fonciers inhérent à la commune reste inchangé.



Histoire de Chauvry

Il y a 850 ans... **ADAM DE CHAUVRY, vaillant chevalier.**

A l'époque féodale, les seigneurs de Chauvry étaient les vassaux de la puissante famille des Montmorency, « premiers barons chrétiens », alliée des rois capétiens.

En 1174 Bouchard de Montmorency fait construire une nouvelle chapelle dans son château. Le légat du pape préside l'inauguration. Les gentilhommes de Bouchard assistent à la cérémonie, et parmi eux : ADAM DE CHAUVRY et son frère RAOUL.

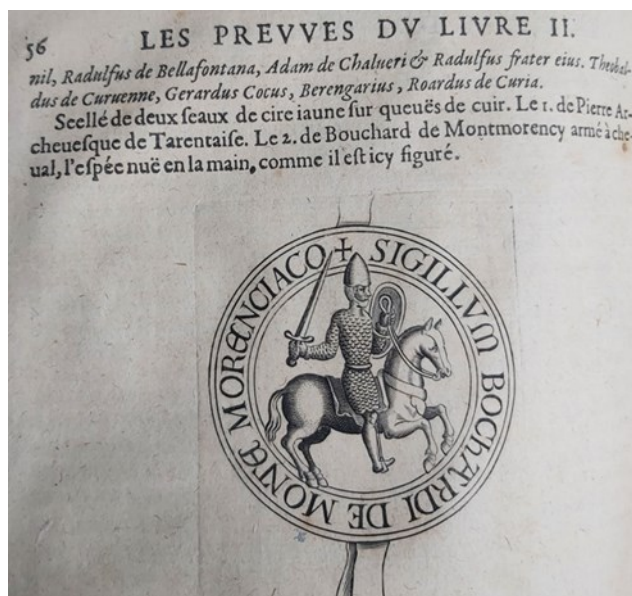
On retrouve Adam et Raoul de Chauvry comme témoins officiels de plusieurs actes juridiques passés par Bouchard de Montmorency, puis par son fils Mathieu.

Manifestement, Adam et Raoul de Chauvry sont des fidèles de la famille Montmorency.

En 1214, Mathieu de Montmorency joue un rôle décisif dans la fameuse bataille de Bouvines, où le roi de France, Philippe-Auguste, défait Othon, empereur d'Allemagne, et Ferrand, comte des Flandres.

La chronique de la bataille raconte que vingt chevaliers suivaient la bannière de Mathieu.

Les guerriers chauvriots faisaient sûrement partie de cette équipée glorieuse !



Sceau de Bouchard de Montmorency, le représentant en tenue de chevalier.

Extrait de l'Histoire des Montmorency, publiée en 1624.

Inauguration de la nouvelle chapelle par le légat du pape en 1174.

En haut de la page il est fait mention en latin des compagnons de Bouchard, dont : "Adam de Chalveri & Radulfus frater eius".

Restaurant Parfaim de Forêt

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis plusieurs mois, ce bâtiment en ruine niché en pleine forêt sur la route de St Leu est en rénovation.

Ce restaurant autrefois appelé **Le Faisan Doré**, laissé à l'abandon pendant 20 ans, va trouver une nouvelle vie sous le nom de **Parfaim de Forêt**.

Il faudra encore être patient avant de pouvoir déguster un repas gastronomique en plein cœur de la forêt. Les travaux sont longs et fastidieux et l'ouverture ne devrait pas avoir lieu avant l'été 2024.

Souhaitons-leur beaucoup de courage pour arriver au terme de cette aventure.



Règles de bon voisinage

Stationnement :

Le village manquant cruellement de places de stationnement, il est demandé à chaque propriétaire de garer ses véhicules à l'intérieur de leur domicile. Tout véhicule garé sur la voie publique ne peut rester stationné plus de 7 jours d'affilée au même endroit. A la clé, une amende de **35€** pouvant être **majorée à 75€** et une possible mise en fourrière si le stationnement persiste.

Rappel : il est strictement interdit de stationner sur les lignes jaunes et les arrêts de bus.

De même, tout véhicule stationné sur la voie publique se doit d'être assuré.

Trottoir :

L'entretien des trottoirs attenants aux clôtures est à la charge des propriétaires. Chacun se doit d'en effectuer le nettoyage et le désherbage.

Les poubelles doivent être systématiquement rentrées dans la journée suivant le ramassage.

Nuisances sonores :

Rappel des horaires de tonte et autres activités sonores (bricolage)

Jours ouvrables : 8h30 – 12h00 / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

Fête de l'école

Vendredi 23 JUILLET 18h00 à la salle des fêtes de Chauvry



Fête du village

Samedi 24 JUILLET à la salle des fêtes.

16h00 Jeux LIBRES et animations
18h30 Apéritif offert par la Mairie
20h00 repas champêtre
22h30 Retraite aux flambeaux
23h15 feu d'artifice

Inscription obligatoire pour le repas



Carnet du semestre

Naissance :

Louis ZINETTI né le 10/05/2023

Mariage :

Sindy MARTINS et Sébastien SEGRETIER

Décès :

Mme Jacqueline BEAUJOIN dans sa 82ème année

Messes Eglise de Chauvry

Une messe en l'église de Chauvry a lieu tous les derniers samedi des mois impairs à 18H00

Prochaines dates :

29 Juillet
30 Septembre
25 Novembre

Bulletin réalisé par les élus de la commune.

Le maire ainsi que toute l'équipe du conseil municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.



Horaires d'ouverture de la MAIRIE

Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h

01 34 69 26 09 - mairie.de.chauvry@orange.fr

www.chauvry.fr